

Frequently Asked Questions

Year of Polar Prediction Call for Proposals

ENGLISH / ANGLAIS	FRENCH / FRANÇAIS
<p>1. Are government organizations eligible for funding through this call?</p> <p>a. Federal government departments/agencies are not eligible for funding, but may participate in the project as a partner.</p> <p>b. Municipal, provincial and territorial government departments are eligible for POLAR funding.</p> <p>c. MEOPAR can fund individuals within government departments/agencies (including at the federal level) <i>if</i> they hold an adjunct appointment at a Canadian university.</p>	<p>1. Est-ce que les organisations gouvernementales sont admissibles en vue d'obtenir une subvention dans le cadre de cet appel de propositions?</p> <p>a. Les ministères et agences du gouvernement fédéral ne sont pas admissibles, mais peuvent participer au projet à titre de partenaires.</p> <p>b. Les gouvernements provinciaux/territoriaux et les administrations municipales sont admissibles en vue d'obtenir une subvention de POLAIRE.</p> <p>c. Le MEOPAR peut subventionner des individus au sein de ministères ou d'agences du gouvernement (y compris au palier fédéral), du moment que ces personnes détiennent un poste auxiliaire d'enseignement et de recherche dans une université du Canada.</p>
<p>2. Are international organizations eligible for funding through this call?</p> <p>International organizations are not eligible for funding, but may participate in the project as a partner.</p>	<p>2. Est-ce que les organisations internationales sont admissibles en vue d'obtenir une subvention dans le cadre de cet appel de propositions?</p> <p>Les organisations internationales ne sont pas admissibles, mais peuvent participer au projet à titre de partenaires.</p>
<p>3. Can NGO's and/or for-profit organizations be a part of a proposal as subcontractors?</p> <p>Yes, they can be subcontractors as long as their work within the project falls within the guidelines (see NSERC Guidelines description).</p>	<p>3. Est-ce que les ONG et les organismes à but lucratif peuvent participer aux propositions en tant que sous-traitants?</p> <p>Oui, ils peuvent être des sous-traitants, du moment que leur travail dans le cadre du projet est conforme au Guide d'administration financière (voir les descriptions du Guide d'administration financière du CRSNG).</p>
<p>4. Is research focused on Antarctica and/or the Southern Polar region eligible for funding through this call for proposals?</p> <p>No. This call for proposals is specific for work in Canada's North, including the Arctic region.</p>	<p>4. Est-ce que les recherches portant sur l'Antarctique ou sur la région du pôle Sud sont admissibles en vue d'obtenir une subvention dans le cadre de cet appel de propositions?</p> <p>Non. Cet appel de propositions porte tout particulièrement sur les activités dans le nord du Canada, y compris dans la région de l'Arctique.</p>